

**LA PERCEPTION DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DE  
L'ENTREPRISE PAR LES BANQUES AU MAROC : QUEL IMPACT  
SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE ?**

**THE PERCEPTION OF CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY BY  
BANKS IN MOROCCO: WHAT IMPACT ON FINANCIAL  
PERFORMANCE?**

**Mehdi MENCHIF**

Doctorant

Université Mohammed V - Rabat

Laboratoire le recherche : Management des organisations

Email : Menchif1985@gmail.com

**Mohamed CHEMLAL**

Professeur

Université Mohammed V – Rabat

M.chemlal@um5s.net.ma

## **La perception de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise par les banques au Maroc : Quel impact sur la Performance Financière ?**

### **Résumé :**

Dans un contexte africain en pleine évolution, le concept de la Responsabilité Sociale est rarement intégré au cœur du métier de l'entreprise, étant donné qu'il est considéré comme un phénomène occidental en raison de l'implication de fortes institutions pour instaurer des normes et des systèmes de contestation susceptibles de justifier son utilité.

Néanmoins, face aux changements significatifs dans le monde des affaires, caractérisé par un environnement commercial dynamique, les entreprises ont été contraintes d'adapter leurs diverses stratégies, notamment par l'intégration de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) dans leurs modèles de gestion.

L'objectif de cette contribution est d'analyser la perception de la RSE par 07 banques opérantes dans le marché bancaire marocain, pour la période allant de 2003 à 2016, en vue d'élaborer un modèle économétrique permettant d'étudier l'impact de leurs investissements en RSE sur leur performance financière.

**Mots clés :** Responsabilité sociale de l'entreprise ; performance financière ; banques ; rendement des actifs ; rendement des capitaux propres.

### **Abstract:**

In an evolving African context, the concept of Social Responsibility (CSR) is rarely integrated into the core business of the company. It is considered a western phenomenon because of the involvement of strong institutions to set standards and systems of protest that may justify its usefulness.

Nevertheless, in the face of significant changes in the business environment which is characterized by a dynamic business environment, companies have been forced to adapt their various strategies, notably by integrating CSR in their business models.

The objective of this contribution is to analyze the perception of CSR by 07 banks, operating in the Moroccan banking market, for the period from 2003 to 2016, in order to develop an econometric model to study the impact their investments in CSR on their financial performance.

**Key words:** Corporate social responsibility, financial performance, banks, ROA, ROE

## INTRODUCTION:

Actuellement, la plupart des banques reconnaissent la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) par l'élaboration et la participation dans des programmes éducatifs, culturels et environnementaux, ainsi que par des initiatives dans des secteurs tels que la santé et l'éducation. En outre, ils mettent en œuvre des actions de parrainage envers des associations et des organismes à but non lucratif (Polychronidou et al. 2014, p.194). Flemini, McDonald et Schumacher (2009 ; p.3) ont démontrés que les banques commerciales sont très rentables sur le marché africain avec un rendement moyen d'actifs d'environ deux pour cent au cours des dix dernières années, ce qui est nettement plus élevé que les rendements bancaires dans d'autres parties du globe, ainsi les entreprises tel que les banques peuvent effectuer des efforts philanthropiques pour accroître leurs avantages concurrentiel car la philanthropie corporative regroupe les objectifs sociaux, accompagnés d'objectifs économiques et de rentabilité, créant ainsi un avantage commercial à long terme (Porter et Kramer, 2002, p.2).

Dans le contexte africain, la RSE est rarement intégrer au cœur du métier de l'entreprise, mais tend plutôt à établir une relation de type «philanthropie positive» avec la population (Klins et al, 2010, p.3). Ce concept est généralement considéré comme un phénomène occidental en raison de leurs fortes institutions, de leurs normes et de leurs systèmes de contestation qui sont faibles dans les pays en développement (Chapple et Moon, 2005, p.2). Egalement les activités et les projets de RSE en Afrique visent principalement à créer une image positive de l'entreprise et à faire face à la faiblesse de la prestation des services publics dans les domaines de la santé, l'éducation ou le développement des compétences (Visser, 2006). Parallèlement pour faire face à des changements significatifs dans le monde des affaires et à un environnement commercial dynamique, les entreprises ont été contraintes d'adapter leurs diverses stratégies, notamment par l'intégration de la RSE dans leurs modèles d'entreprise (Douglas et Emily, 2011, p.2).

Le Maroc comme acteur stratégique dans le marché africain n'est pas exclu à cette règle, les exigences de la mondialisation imposent une adaptation des entreprises marocaines à l'ouverture des marchés et à l'apparition de nouveaux concurrents internationaux. Pour se différencier, les innovations technologiques et organisationnelles constituent aux entreprises marocaines une nécessité urgente. Dans ce cadre l'adoption de la RSE par les managers constitue une solution pour se différencier et à faire face à ce nouveau contexte (El Abboubi et El Kandoussi, 2009, p : 70).

L'objectif de cette contribution est d'analyser la perception de la RSE par les banques au Maroc, d'étudier l'impact de leurs investissements en matière de RSE, sur leurs performances financières et de répondre aux problématiques suivantes :

- Existe-t-elle une relation significative entre la RSE et la performance financière des banques opérantes au Maroc ?
- Quel est le signe d'impact de la RSE sur leur performance financière ?

Pour se faire, une première partie sera consacrée à une revue de littérature théorique et empirique sur le concept de RSE et les différents travaux traitant l'impact de la RSE sur la performance financière, quant à la seconde partie, elle aura pour objectif de tester empiriquement l'impact des dépenses en RSE sur la performance financière des banques au Maroc.

## 1 REVUE DE LA LITTERATURE

Il n'existe pas une définition universelle de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, elle est décrite par plusieurs auteurs et de différentes façons. Plusieurs organismes ont formulé des nombreuses définitions et des perceptions du concept en relation avec leurs propres contextes et des pratiques opérées dans leurs pays. De même, les travaux théoriques sur la comptabilité en matière de RSE ont résulté de plusieurs théories sur la motivation des entreprises à établir des rapports RSE et à les publier.

Dans son livre « Financial accounting théorie » Deegan (2009) a déclaré que la littérature sur la RSE s'articule autour de trois théories à savoir la théorie de la légitimité, la théorie des parties prenantes et la théorie institutionnelle ou sociopolitique. L'ensemble de ces théories reposent sur la relation positive ou négative de la RSE avec la performance financière en corrélation avec la stratégie adoptée par les entreprises.

### 1-1 La théorie de la légitimité

La théorie de la légitimité est basée sur l'idée que les organismes opérant dans la société disposent d'un contrat social entre eux et les individus. Cette notion de contrat social dont repose la légitimité organisationnelle est exprimée par Shocker et Serthi (1974) où « *Toute institution sociale, et l'entreprise n'est pas une exception, agit dans la société via un contrat social, explicite ou implicite, selon lequel sa survie et son développement dépendent de la production de biens et de services désirés par la société et de la distribution de bénéfices économiques, sociaux ou politiques aux groupes qui lui confèrent son pouvoir* ». D'où l'importance aux organisations de se conformer aux valeurs de la société pour assurer leurs survie.

Pour Lindblom (1994, p : 2) la légitimité est une exigence ou une règle qui subsiste lorsque le système de valeur d'une entité est en adéquation avec le système de valeur d'un large système social où l'entité en fait partie. Cette légitimité est menacée lorsqu'une disparité potentielle ou réelle existe entre les deux systèmes de valeur. Selon Gray, Kouhy et Lavers (1995, p : 55), la théorie de la légitimité dispose d'un avantage par rapport aux autres théories (théorie des parties prenantes et théorie institutionnelle), car elle permet aux organisations de disposer de stratégies de divulgation qui peuvent être testées empiriquement et adoptées pour légitimer leurs existences.

La théorie de la légitimité est l'une des théories les plus citées dans le domaine de la comptabilité sociale et environnementale. C'est une perception généralisée ou supposition selon laquelle les actions d'une entité sont désirables, adéquate ou appropriée dans un système socialement construit de normes, de valeurs, de croyances et de déterminations (Suchman, 1995, p. 574) cite trois aspects de la légitimité. Dans un premier lieu la légitimité est une généralité car elle représente une évaluation globale qui dans certaines mesures converti des actes ou des faits spécifiquement négatifs. Dans un second lieu la légitimité est une perception ou une supposition car elle représente une réaction des observateurs à l'égard de l'organisation telle qu'ils l'aperçoivent. En dernier lieu la légitimité est une construction sociale car elle reflète une adéquation entre le comportement de l'entité légitimée et les croyances partagées de certains groupes sociaux.

Selon Dai (2010) une entité est considérée comme légitime que si ces activités sont conformes à des normes sociales, d'un système social global par des convictions et des valeurs. En ajoutant que les organisations ne doivent pas prendre en considération que les droits des investisseurs mais plutôt l'ensemble des droits de la société. Par ailleurs, le non respect du contrat social peut amener la société à imposer des sanctions à l'entité. (Brown, 1998, p. 23).

Le concept de la responsabilité a gagné de plus en plus d'enthousiasme et d'importance auprès du monde universitaire et des affaires. Des études récentes ont démontré que la RSE peut être un instrument à utiliser par les entreprises pour accroître leurs légitimités vis-à-vis leurs parties prenantes et développer une image positive de leur responsabilité sociale pour améliorer leurs réputations (Maignan, I., Ralston, D. (2002) p : 1). Ce qui démontre qu'en cas de crise de légitimité ou de perception négative de la part de la société, les entreprises peuvent utiliser des informations pour gérer leurs images. Pour cela Gray, Kouhy and Lavers (1995, p : 8) ont identifié quatre stratégies qu'une organisation pourra appliquer pour améliorer son image et ainsi gagner en légitimité :

- 1- Renseigner et informer son public cible des changements effectués sur ses prestations et ses activités ;
- 2- Modifier la perception transmise à son public cible sans réellement changer de comportement ;
- 3- Manipuler la perception transmise à son public cible en se détournant des questions pertinentes par des questions semblables en faisant appel par exemple à des symboles à forte teneur émotionnel ;
- 4- Influencer les attentes extérieures par la performance.

Ces quatre stratégies ne peuvent être utilisées que sous certaines conditions :

- 1- La première stratégie est choisie en réaction à l'identification d'un écart de la légitimité résultant d'un échec réel des prestations de l'entreprise ;
- 2- La deuxième stratégie est choisie lorsque l'entreprise considère que l'écart de la légitimité peut être due suite à une fausse perception de la part du public cible ;
- 3- La troisième stratégie est choisie sur la base de la manipulation ;
- 4- La quatrième stratégie est choisie quand l'organisation considère que le public cible a des attentes fausses ou irréalistes sur les responsabilités.

La théorie de la légitimité est ainsi fondée sur un « contrat social » entre l'ensemble de la société et les entreprises commerciales (Deegan 2002 et 2009; Mathew 1993), où ces dernières acceptent de réaliser diverses actions souhaitées dans le cadre sociale, en contrepartie de l'approbation de ses objectif, de la rémunération et de la continuité (Guthrie and Parker, 1989, p. 344).

La légitimité d'une organisation peut se heurter à une période de crise car le concept de légitimité organisationnelle ne peut pas être constant suite à la forte variabilité de la visibilité des entreprises envers la société et à la dépendance de certaines entreprise du soutien de la société. (Mathews 1993 p: 30-31)+

Au final, les entreprises tentent de gérer leurs légitimités car elle permet d'assurer un afflux continu des capitaux, des mains d'œuvre, des clients, et de se prévenir des actions réglementaires de l'Etat qui pourront se produire lors de son absence et finalement empêcher de subir des actions perturbatrices comme le boycotte de certains produits par des parties externes. Ainsi par la réduction de l'ensemble de ses obstacles, la légitimité organisationnelle accorde aux managers un certain degré de liberté pour diriger leurs entreprises (Neu et al, 1998, p. 265).

## **1-2 La théorie des parties prenantes :**

Pour Jones (1980, p : 59-60), la théorie des parties prenantes de la RSE est liée par la conviction que les entreprises disposent d'un devoir envers les groupes sociaux autres que les actionnaires et au-delà des prescriptions légales ou contractuelles. Pour Freeman (1985) cette théorie a présenté une vision positive pour que les managers soutiennent la RSE. Il a affirmé que le manager doit satisfaire plusieurs intervenants (investisseurs, actionnaires, employés, clients, fournisseurs, Etat et collectivités locales), pouvant influencer les résultats de l'entreprise.

La littérature sur les parties prenante s'articule autour de quatre positions (Donaldson et Preston, 1995, p : 66). La première établit une description des parties prenantes et de la société. La deuxième prétend que les parties prenantes ont des intérêts légitimes sur les activités de l'entreprise. La troisième défend les structures, les manières et les attitudes pour la gestion des parties prenantes et la quatrième fait découvrir la relation entre la réalisation des objectifs de l'entreprise tel que la rentabilité, la croissance et la gestion des parties prenantes.

La théorie des parties prenantes et la responsabilité sociale des entreprises sont étroitement liées, dans la mesure où plusieurs théoriciens ont décrit les comportements appropriés et inappropriés sur la façon dont les entreprises doivent se comporter face à leurs parties prenantes (Driver & Thompson, 2002, p. 117), pouvant inclure différents acteurs tels que, les organismes gouvernementaux, les parties politiques, la population et les entreprises (Deegan, 2009).

Selon Kaler, l'une des fonctions essentielles de la théorie des parties prenantes est d'établir les arguments pour renforcer une justice égalitaire dans les limites d'une structure capitaliste pour les entreprises en accordant un intérêt plus large pour les non-actionnaires et de ne pas disposer d'une approche de gestion d'entreprise axée que sur la valeur actionnariale (Kaler, 2006, p : 250).

Uddin, Hasan and Tarique (2008, p : 200) indiquent qu'une entreprise est composée d'un ensemble de personnes qui se réunissent pour accomplir collectivement un procédé qui ne pourront pas le réaliser séparément, contribuant ainsi dans la société. En précisant que l'entreprise opère dans une société et que c'est cette même société qui définit le nombre de parties prenantes aux quelles l'entreprise est responsables. Une responsabilité pouvant être large ou étroite selon les perspectives et le secteur d'activité.

Beurden & Gössling (2008, p : 409) suggèrent que l'idée centrale de la théorie des parties prenantes est que la réussite d'une entreprise dépend de sa capacité à gérer ses relations avec des acteurs essentiels tel que les bailleurs de fond, les actionnaires, mais également ces clients, ces salariés où encore la communauté et la société en général.

Deegan (2002, p : 294) dimensionne la théorie des parties prenantes en la divisant en deux branches. Une première normative où la direction accorde une importance au respect de l'éthique de l'entreprise en émettant des instructions et des directives sur la façon de traiter avec les parties prenantes et une deuxième managériale (de gestion), où la direction accorde une importance sur la gestion d'intervenants spécifiques pour des raisons stratégiques. Il ajoute qu'au sein de la branche managériale, les parties prenantes sont identifiées par l'entreprise et non par la société, dans la mesure où l'entreprise pense poursuivre de les intégrer dans ces objectifs et il conclut que plus les groupes de parties prenantes sont puissants, plus l'entreprise doit doubler d'effort pour les gérer.

Ebiringa et al. (2013), affirment que la théorie des parties prenantes présuppose l'existence d'une relation positive entre la performance économique et le degré de décision de l'engagement des entreprises à publier leurs rapports RSE. Ainsi, une entreprise rentable peut choisir volontairement à divulguer des informations pour augmenter la confiance des investisseurs et obtenir plus de participation, ou à divulguer leurs informations pour ce démarquer des entreprises les moins rentables (Ferreira et al, 2012, p : 283).

La théorie des parties prenantes est donc à la fois une théorie managériale (de gestion) et une théorie morale (d'éthique) qui a une tendance à expliquer les diverses relations entre les entreprises et ses intervenants dans le but est à la fois de maximiser les profits et de satisfaire les intérêts et les attentes des parties prenantes.

Bird et al. (2007) affirment que les activités en RSE qui englobent des revendications implicites et légitimes des parties prenantes, comme le suggère la théorie des parties prenantes peuvent améliorer la valeur des entreprises par une réduction immédiate des coûts, par le renforcement de leur réputation et par la dissuasion des actions de l'Etat de leurs imposer des impôts supplémentaires.

### **1-3 La théorie institutionnelle :**

Pour Juliana Iarossi et al (2011, p : 2), la théorie institutionnelle suppose que le monde des affaires dans lequel opère l'entreprise exerce une certaine pression. Cette dernière provoque des réactions différentes auprès des entreprises recherchant la légitimité pour survivre et prospérer dans leurs environnements. Meyer et Rowan (1977) soulignent que l'environnement



de l'entreprise exerce des pressions institutionnelles interne et externe (politiques, publiques ou culturels) les obligeants à adapter leurs structures et leurs comportements pour survivre. Pour Husted et Allen (2006), se sont les pressions institutionnelles plutôt que les parties prenantes qui permettent à une entreprise d'agir de manière responsable et sociale, sur l'alignement à une stratégie autour de la RSE.

Selon Matten et Moon (2008, p : 406) la théorie institutionnelle est associée à la RSE car elle apporte des interdépendances et des interactions entre les parties prenantes et permet d'explorer et de comparer la motivation des dirigeants et des actionnaires sur la façon de gérer leurs entreprises dans leurs propres contextes culturels, institutionnels et nationaux.

Marquis et al. (2007) affirment que le milieu institutionnel dans lequel opère l'entreprise engendre une forte influence et que les variables économiques tels que la performance économique et la concurrence ne peuvent à elles seul, expliquer le comportement des entreprises en matière de RSE.

En définitive pour qu'une entreprise adopte une stratégie RSE il faudra disposer d'une pression institutionnelle. Cette pression est de deux ordres. Une pression institutionnelle externe par des forces opérant en dehors de l'entreprise, d'un niveau globale et au sein d'un environnement où l'entreprise opère, tel que l'Etat, les consommateurs et la communauté. Ajouté à une pression institutionnelle interne à travers des forces opérant à l'intérieur de l'entreprise tel que les salariés, le type de management et la stratégie de l'entreprise.

Empiriquement, il n'y a pas eu de consentement entre les chercheurs sur les études de la relation entre la performance financière et la responsabilité sociale des entreprises, certaines études ont conclu à une relation négative, d'autre à une relation positive, alors que certaines recherches ont conclues qu'il n'existe aucune relation entre les deux.

Plusieurs chercheurs ont critiqué le concept de responsabilité sociale de l'entreprise. Parmi ces derniers il y a Friedman (1982) qui reconnaît que dans une société libre « il existe qu'une seul responsabilité sociale de l'entreprise qui consiste à utiliser les ressources de l'entreprise et de s'engager dans des activités visant à accroître ces bénéfices, tout en restant dans les règles du jeu, c'est-à-dire en s'engageant dans une compétition ouverte et libre sans tromperies ni fraudes ». Margolis et walsh (2002) soutiennent l'idée que Friedman ne niait pas l'existence des problèmes sociaux mais adhèrent légèrement à son opinion à savoir que si les managers voudraient mettre en œuvre un projet social, ils devraient le faire via leur propres comptes (en tend qu'individu) et non en tend que manager, c'est-à-dire, qu'ils ne doivent pas utiliser l'argent des actionnaires pour leur propres objectifs.

En 1997, Waddock et Graves ont émis l'hypothèse qu'il existe une relation positive entre la responsabilité sociale de l'entreprise et la performance financière, par l'utilisation de la performance sociale comme mesure de la RSE et le rendement des actifs, le rendement des capitaux propres comme mesure de la performance financière.

En 2010, Cheruiyot a établie une étude sur la relation entre la RSE et la performance financière. Son étude a porté sur 47 entreprises cotées à la bourse de Nairobi en utilisant la méthode de régression pour étudier cette relation. La performance financière a été mesurée à travers le rendement des actifs, le rendement des capitaux propre et le rendement des ventes. L'étude a conclu sur l'existence d'une relation significativement positive entre la RSE et la performance financière.

En 2011, Keffas et al ont étudié la performance financière de la RSE chez les banques au Japon, aux Etats Unies et aux Royaumes Unies, en utilisant les ratios financiers et l'analyse de la frontière efficiente. L'analyse a révélé l'existence d'une relation positive entre la RSE et la performance financière.

En 2012, Amole et d'autres auteurs ont également menés une étude sur la relation entre la RSE et la rentabilité des banques nigériane, en utilisant la méthode des moindre carrée ordinaire pour tester la relation entre les variables dépendante et indépendante. Le modèle s'est basé sur le lien de causalité entre la RSE et la performance financière, les données des dépenses engagées sur la RSE et les bénéfices après impôts sur une période de 10 ans allant de 2001 à 2010. Les résultats de l'analyse de régression ont démontré qu'après chaque dépense en matière de RSE, il y a une augmentation 95% du bénéfice après impôt. La valeur de 0.893 du coefficient de détermination (R-Square) indique que la RSE représente 89% de la variation du bénéfice après impôt. L'étude a conclue l'existence d'une relation positive entre la RSE des banques et leurs rentabilités, en insistant sur la nécessité qu'à ce que les banques démontre à haut niveau leur engagement en matière de la RSE en se basant sur la théorie des parties prenantes afin d'améliorer leurs rentabilités à long terme.

En 2014, Ofori, Nyuur et Darko ont noté dans une étude que les banques au Ghana considèrent les pratiques de la RSE comme un outil stratégique. Cette pratique est justifiée principalement pour des raisons de légitimité que pour des raisons de rentabilité ou de durabilité. L'étude a démontré que même s'il existe une relation positive entre la RSE et la performance financière, cette dernière ne dépend pas généralement sur les pratiques en matière de RSE.

Les théories examinées précédemment à savoir la théorie de la légitimité, la théorie institutionnelle et la théorie des parties prenantes nous ont fourni les raisons pour lesquelles les entreprises s'engagent dans la RSE et les avantages financiers apportés par cette dernière. Cependant, les recherches antérieures sur la relation entre la RSE et la performance financière ont fourni des résultats en désaccord. En effet, certaines études ont exprimé l'existence d'un impact positive, d'autre sur l'existence d'une corrélation négative alors que d'autre n'ont donné lieu à aucune relation. Ces mêmes études révèlent également des différences sur les sources de données et les mesures utilisées concernant les variables dépendantes, indépendantes et de contrôles rendant les recherches sur la relation entre la RSE et la performance financière incomplète.

Finalement, la plupart des recherches antérieures effectuées sur la RSE au Maroc ont porté sur plusieurs secteurs, mais rares sont celles ayant traitées le secteur bancaire marocain augmentant ainsi notre curiosité d'examiner l'impact de la RSE sur la performance financière des banques au Maroc.

## 2 ETUDE EMPIRIQUE

### 2-1 Concept de l'étude et méthodologie

La recherche s'est basée sur une étude corrélationnelle dont l'objet est de mesurer et d'expliquer systématiquement la nature de la relation entre deux ou plusieurs variables réelles, au-delà d'une simple description de l'existant (Porter et Carter, 2000). Dans notre cas, suite à l'ambiguïté des résultats sur le lien entre la performance sociale et la performance financière (Preston et O'annon, 1997), nous nous sommes concentré sur l'étude de deux variables à savoir, la Responsabilité Sociale des Entreprises et la performance financière des banques au Maroc à partir du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2003 au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2016. La population étudiée est composée de 07 banques « ATTIJARIWAFI BANK, BANQUE POPULAIRE, BMCI<sup>1</sup>, BMCE<sup>2</sup>, CREDIT DU MAROC, SGM<sup>3</sup> et CIH BANK<sup>4</sup> » dont 06 sont cotées à la bourse de Casablanca et 01 avec une capitalisation majoritairement étrangère. Nous avons procédé à l'examen de leurs états financiers semestriels pour soustraire les dépenses en RSE et établir une moyenne des dépenses. Les rapports d'activités, les rapports RSE et les sites web, nous ont permis de déterminer et d'évaluer les activités des banques en RSE. Baughn et al. (2007) ont affirmé que l'utilisation des sources de données secondaires

---

<sup>1</sup> Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

<sup>2</sup> Banque Marocaine du Commerce Extérieur

<sup>3</sup> Société Générale Maroc

<sup>4</sup> Crédit Immobilier et Hôtelier

présentent plusieurs avantages par rapport aux autres sources de données car les sites web par exemple peuvent fournir des informations détaillées sur la politique et les pratiques des entreprises en RSE, contrairement aux sondages basés sur des questions fermés qui ne peuvent pas fournir les détails sur les initiatives des entreprises en matière de RSE.

Afin d'examiner l'impact de la RSE sur la performance financière des banques au Maroc et de tester l'hypothèse de l'étude à savoir le lien de causalité entre la RSE (variable indépendante) et la performance financière des banques (variable dépendante), les données relatives aux dépenses en RSE et la rentabilité des banques ont été utilisées pour construire le modèle de régression par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Les modèles s'écrivent comme suit :

$$Y = a + P_i X_i + e_1$$

$$X = a + P_y X_i + e_2$$

Avec :

$X_i$  = Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE);

$Y$  = Rendement des Actifs (ROA) =  $\frac{RESULTAT NET}{ACTIF NET}$  ;

$X$  = Rendement des Capitaux Propres (ROE) =  $\frac{RESULTAT NET}{CAPITAUX PROPRES}$  ;

$P_i, P_y$  et  $a$ , sont des paramètres d'estimation;

$e_1$  et  $e_2$  sont des termes d'erreurs.

Pour le modèle nous avons utilisé des tests de régression et d'analyse de la variance univariée (ANOVA) afin de soustraire des informations sur le degré de variabilité dans un modèle de régression, constituant ainsi une base pour les tests de signification et vérifier les hypothèses suivantes :

$P_i \neq 0$  Signifiant qu'il existe une relation significative entre le ROA et la RSE;

$P_i = 0$  Signifiant qu'il n'existe pas de relation significative entre le ROA et la RSE ;

$P_y \neq 0$  Signifiant qu'il existe une relation significative entre le ROE et la RSE;

$P_y = 0$  Signifiant qu'il n'existe pas de relation significative entre le ROE et la RSE.

Pour notre analyse, nous avons observé le test de Student (T-test) pour nous démontrer l'importance des paramètres, le coefficient de détermination (R) pour nous fournir la variation de la variable dépendante suite au changement de la variable indépendante, le coefficient de corrélation ( $R^2$ ) pour nous indiquer la relation entre les variables étudiées, le test de Fisher (F-test) pour nous révéler la signification de l'équation de régression globale pour les

prédictions futures et le coefficient de régression pour déterminer la valeur et le signe attaché à chaque variable.

L'ensemble des testes ont été réalisés à l'aide des progiciels EVIEWS et SPSS.

## 2-2 Analyse des résultats

Nous précisons qu'avant d'effectuer les testes de régression, nous avons procédé à l'étude de la stationnarité des variables en utilisant les testes de Dickey-Fuller (Tableau n°1).

Tableau n° 1 : résultat des testes de stationnarité

Variable	Niveau			1 <sup>ère</sup> différence			Resultat
	Trend and intercept	intercept	none	Trend and intercept	intercept	none	
Xi	Oui	Non	Non	-	-	-	Stationnaire au niveau
X	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Stationnaire à la 1 <sup>ère</sup> différence
Y	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Stationnaire à la 1 <sup>ère</sup> différence

« Source : Elaboré par l'auteur »

Ces derniers permettent de « mettre en évidence le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique. Les modèles servant de base à la construction de ces tests sont au nombre de trois. Le principe des tests est simple :

Si l'hypothèse  $H_0 : \varphi_1 = 1$  est retenue dans l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire.

$$x_t = \varphi x_{t-1} + \varepsilon_t \text{ Modèle autorégressif d'ordre 1 ;}$$

$$x_t = \varphi_1 x_{t-1} + \beta + e_t \text{ Modèle autorégressif avec constante ;}$$

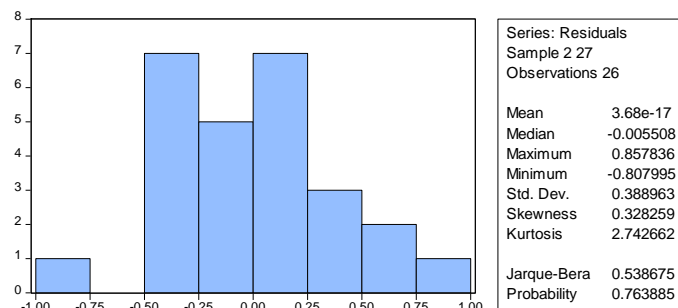
$$x_t = \varphi_1 x_{t-1} + bt + c + e_t \text{ Modèle autorégressif avec tendance.}$$

Si l'hypothèse  $H_0$  est vérifiée, la chronique  $x_t$  n'est pas stationnaire quel que soit le modèle retenu. » (Régis Bourbonnais, 2015)

Les résultats générés suite aux testes de Dickey-Fuller montrent que la variable Xi (RSE) est stationnaire au niveau alors que les variables X (ROE) et Y (ROA) ne le sont pas. Pour éviter d'aboutir sur une régression trompeuse nous avons transformé les variables ROA et ROE en différence première. Ainsi les variables ROA et ROE seront remplacées par leur différence d'ordre 1 (DROA et DROE).

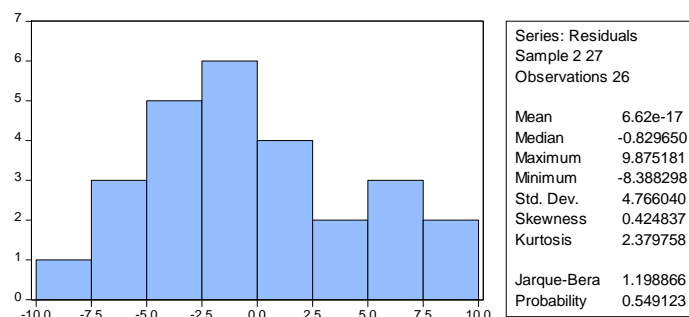
Nous avons également procédé aux tests sur les résidus par la vérification des conditions de normalité des erreurs avec le test de Jarque-Bera (Figures n° 1 et 2) ainsi que l'hétéroscédasticité des erreurs avec le test de White (Tableaux n° 2 et 3).

Figure n° 1 : Tests de normalité ROA



Source : EViews

Figure n° 2 : Tests de normalité ROE



Source : EViews

Tableau n° 2 : Teste d'hétéroscédasticité pour le ROA

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.773806	Prob. F(2,23)	0.4729
Obs*R-squared	1.639178	Prob. Chi-Square(2)	0.4406
Scaled explained SS	1.216984	Prob. Chi-Square(2)	0.5442

Source : EViews

Tableau n° 3 : Teste d'hétéroscédasticité pour le ROE

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.921196	Prob. F(2,23)	0.4122
Obs*R-squared	1.928244	Prob. Chi-Square(2)	0.3813
Scaled explained SS	1.133472	Prob. Chi-Square(2)	0.5674

Source : EViews

Les résultats des tests de normalité des résidus de Jarque-Bera nous a permit de démontré que les erreurs sont normales pour les deux modèles. Ainsi, pour le premier modèle, la P-value = 0.763 885 supérieur à 0.05 et pour le deuxième, la P-value = 0.549 123 également supérieur à 0.05.

Quant au test d'hétéroscédasticité des erreurs, la P-value pour le premier et le deuxième modèle sont respectivement de 0.4729 et de 0.4122 supérieur à 0.05 démontrant que les erreurs de l'estimation sont homoscedastiques.

Après avoir effectué les conditions de régression à savoir les tests de normalité et les tests d'hétéroscédasticité, nous avons procédé à la régression (Tableau n° 4).

Tableau n° 4 : Testes de régression

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques					Durbin-Watson
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F	
1	,526 <sup>a</sup>	,276	,246	,39746	,276	9,157	1	24	,006	2,330
2	,498 <sup>a</sup>	,248	,216	4,86490	,248	7,905	1	24	,010	2,342

a. Valeurs prédites : (constantes), M\_RSE

b. Variable dépendante : M\_ROA et M\_ROE

Source : SPSS

Les testes de régression nous ont permit de conclure de l'existence d'une relation ou une corrélation significative entre la RSE avec le ROA et la RSE avec le ROE car leur degré de signification sont inférieurs à 0.05 avec 0.006 pour la relation entre la RSE avec le ROA et 0.010 pour la relation entre la RSE avec le ROE. Le coefficient de corrélation est de 0.52 pour le ROA et 0.49 pour le ROE, indiquant l'existence d'une corrélation positive entre la moyenne des dépenses en RSE et la moyenne des ROA et d'une corrélation modérément positive entre les dépenses moyennes des banques en RSE et la moyenne des ROE. Cela démontre également que 52.6% et 49.8% des variations respectivement des moyennes des ROA et ROE sont expliqués par des dépenses en RSE alors que seul 47.4% et 50.2 sont inexpliqués.

Le coefficient de corrélation est de 0.276 pour le ROA et 0.248 pour le ROE illustrant l'existence d'une faible liaison entre les dépenses moyenne en RSE et la moyennes des ROA et ROE.

L'analyse de la variance (Tableau n° 5) nous a permis de conclure de l'existence d'un effet significatif des dépenses en RSE sur la performance financière car leurs P-value < 5% avec 0.006 pour le premier modèle et 0.01 pour le deuxième.

**Tableau n° 5 : ANOVA**

Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	1,447	1	1,447	9,157	,006 <sup>b</sup>
	Résidu	3,791	24	,158		
	Total	5,238	25			
2	Régression	187,095	1	187,095	7,905	,010 <sup>b</sup>
	Résidu	568,014	24	23,667		
	Total	755,109	25			

a. Variable dépendante : M\_ROA et M\_ROE

b. Valeurs prédites : (constantes), M\_RSE

Source : SPSS

Finalement, le coefficient standardisé de prédiction pour la RSE (Tableau n° 6) est de 0.526 pour le premier modèle est de 0.498 pour le deuxième, concluant qu'il existe une relation positive entre de la RSE sur la performance financière.

**Tableau n° 6 : Coefficients<sup>a</sup>**

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	95,0% % intervalles de confiance pour B		Corrélations			Statistiques de colinéarité		
	A	Erreur standard				Borne inférieure	Limite supérieure	Corrélation simple	Partielle	Partie	Tolérance	VIF	
1	(Constante)	-,448	,182										
	M_RSE	,462	,153	,526	3,026	,006	,147	,778	,526	,526	,526	1,000	1,000
1	(Constante)	-5,167	2,234										
	M_RSE	5,259	1,870	,498	2,812	,010	1,399	9,119	,498	,498	,498	1,000	1,000

a. Variable dépendante : M\_ROA, M\_ROE

Source : SPSS

Ces résultats indiquent que pour chaque dépense en RSE la performance augmente respectivement de 52.6% et 49.8%. Ainsi les équations de régression s'écrivent de la manière suivante :

$$ROA = -0,448 + 0,526 RSE + e_1$$

$$ROE = -0,5167 + 0,498 RSE + e_2$$



### **3 ELEMENTS DE DISCUSSIONS:**

L'objectif de cette étude était de déterminer l'impact de la RSE sur la performance financière des banques au Maroc, basée sur un modèle corrélationnel entre les dépenses en RSE et la performance financière de 07 banques de l'exercice 2003 à 2016. Les variables dépendantes étaient la performance financière mesurées par le rendement des actifs et le rendement des capitaux propres, alors que les dépenses en RSE étaient la variable indépendante. Afin d'établir la relation entre la performance financière et les dépenses des banques au Maroc, nous avons utilisé une analyse de régression. Cette dernière a démontré que la RSE a un effet positif sur les indicateurs de performance financière à savoir le ROA et le ROE en accord avec les études de Keffas et al en 2011 et Amole et al en 2012.

### **CONCLUSION ET PERSPECTIVES :**

Dans cette étude, nous avons tenté de démontrer l'influence de la RSE sur la performance financière des banques au Maroc en se basant sur les rapports financiers, les rapports d'activités, les rapports RSE et les sites web. Les résultats ont démontré que l'investissement en matière de RSE influence positivement la performance financière. Il est à noter que la majorité des études existante sur la relation entre la RSE et la performance financière au niveau international révèlent des résultats mitigés démontrant l'absence d'un consentement empirique sur le sujet. Egalement, la rareté des études sur le sujet au Maroc n'a fait qu'augmenter notre motivation sur son choix.

Néanmoins l'étude présente certaines limites notamment le nombre réduit de notre échantillon, certes comportant l'ensemble des banques cotés à la bourse de Casablanca et une banque à capitalisation majoritairement étrangère, mais négligeant le reste des banques composant le paysage bancaire Marocain. Il serait alors intéressant d'étaler l'étude des recherches futures sur les autres banques, puisque notre échantillon ne représente que 13,3% des banques opérant au Maroc rendant alors difficile de généraliser l'étude sur l'ensemble du secteur. Egalement, l'étude s'est basée principalement sur des données secondaires qui présentent certaines limites, notamment celles relatifs à la quantification des activités non monétaires de la RSE. Il serait alors judicieux de développer un questionnaire sur le sujet afin de compléter l'étude.

### **Bibliographie :**

Abigail McWilliams, Donald S. Siegel et Patrick M. Wright “Introduction Corporate Social Responsibility: Strategic Implications”, *Journal of Management Studies* 43:1 January p: 3, 2006.

Ahmed SU, Islam MZ et Hasan I, “Corporate Social Responsibility and Financial Performance Linkage-Evidence from the Banking Sector of Bangladesh” *Journal of Organizational Management*, n° 1 p: 14-21, 2012.

Albinger, H.S. et Freeman, S.J., “Corporate social performance and attractiveness as an employer to different job seeking populations”, *Journal of Business Ethics* 28(3), p: 242–253, 2000.

Amole B. B., Adebisi, S. O. et Awolaja, A. M., “Corporate social responsibility and profitability of Nigeria banks – A causal relationship.”, *Research Journal of Finance and Accounting*, 2012.

Athanasoglou P., Delis M. et C. Staikouras, “Determinants of Banking Profitability in the South Eastern European Region,” *Bank of Greece Working Paper* 06/47, p: 8, 2006.

Bassen A., Hölz H.M. et Schlange J., “The influence of corporate responsibility on the cost of capital: An empirical analysis”, Schlange & Co., Universität Hamburg, Deutsche Bank, 2006

Baughn C. C., Bodie N. L et McIntosh, J. C, “Corporate Social and Environmental Responsibility in Asian Countries and other Geographical Regions”, *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, Vol. 14, p: 189-205, 2007.

Brown, N. N., “The public disclosure of environmental performance information a dual test of media agenda setting theory and legitimacy theory”, *Accounting and Business Research*.p: 23, 1998.

Chapple W. et J. Moon, “Corporate Social Responsibility in Asia: A Seven-Country Study of CSR Web Site Reporting,” *Business & Society*, 44, p: 415-441, 2005.

Cheruiyot F. K. “The relationship between corporate social responsibility and financial performance of companies listed at the Nairobi Stocks Exchange,” Unpublished MBA Thesis, and University of Nairobi, 2010.

Douglas R. and Emily, S.T., “The Purpose Agenda, Business Strategy.” *Review* Vol. 22 Issue 3, 2011.

Dai X, “The comparative study of political legitimacy theory and organizational legitimacy theory.” *Journal of Beijing Institute of Technology (Social Sciences Edition)*, 12(6), p: 96-101, 2010.

Driver C. et Thompson, G. (2002). "Corporate governance and democracy: The stakeholder debate revisited", *Journal of Management and Governance*, 6, p: 111–130, 2002.

Domènec Melé, "Mainstream theories on normative corporate social responsibility: analysis from catholic social thought", <https://www.researchgate.net/publication/228465724>, 2006.

Deegan C., *Financial Accounting Theory*. Thirdly edition. Mc Graw-Hill, Australia, 3rd ed, 2009.

Deegan C., "The Legitimising Effect of Social and Environmental Disclosures a Theoretical Foundation", *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol. 15, No. 3 p: 294, 2002.

Ebiringa O. T., Yadirichukwu E., Chigbu E. E., et Ogochukwu, O. J., "Effect of Firm Size and Profitability on Corporate Social Disclosure: The Nigerian Oil and Gas Sector in Focus". *British Journal of Economics, Management & Trade*, 3(4), 563-574, 2013.

El Abboubi M. et F. El Kandoussi, "Le virage de la Responsabilité Sociale au Maroc. Le cas du secteur Agroalimentaire", *Reflets et Perspectives de la vie économique*, p.69-77, 2009.

Ferreira AL, Branco MC et Moreira JA. "Factors influencing intellectual capital disclosure by Flemini V., McDonald C. et Schumacher L., "The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub- Saharan Africa". IMF Working Paper, WP/09/15. p: 1-32, 2009.

Freeman, R. E. "Strategic Management." A Stakeholder Approach. Marschfield, MA: Pitman, 1984.

Friedman, "The social responsibility of business is to increase its profits.", 1970.

Friedman, "Capitalism and freedom", fortieth anniversary edition; The university of Chicago press and London p: 133, 1982.

Gray R., Kouhy R. et Lavers, S., "Constructing a research database of social and environmental reporting by UK companies", *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol 8 No 2, p 78-101, 1995.

Guthrie J E et Parker L D., "Corporate Social Reporting: A Rebuttal of Legitimacy Theory", *Accounting and Business Research*, Vol. 9, No 76, p: 344, 1989.

Husted B.W. et Allen D.B, "Corporate social responsibility in the multinational enterprise: strategic and institutional approaches." *Journalism of International Business Studies*, 37 p: 838–849, 2006.

Jones, T. M. "Corporate Social Responsibility, Revisited, Redefined", California, 1980.

Juliana Iarossi, Jeanette K. Miller, Jim O'Connor et Marck Keil, "Addressing the Sustainability Challenge: Insights from Institutional Theory and Organizational Learning", *First International Conference on Engaged Management Scholarship*, p: 2, 2011.

Kaler J. "Evaluating stakeholder theory." *Journal of Business Ethics* p: 250, 2006.

Keffas G., Olulu et Briggs O.V., "Corporate social responsibility: How does it affect the financial performance of banks?" Empirical evidence from US, UK and Japan. *Journal of Management and Corporate Governance*, 2011.

Klins U, Niekerk J. et Smit A. "Africa in the World Guide to CSR: A Country-by-Country Analysis of Corporate Sustainability and Responsibility," Sheffield, Greenleaf Publishing Limited, 2010.

Kyung Ho Kang, Seoki Lee et Chang Huh, "Impacts of Positive and Negative Corporate Social Responsibility Activities on Company Performance in the Hospitality Industry", *International Journal of Hospitality Management*, p: 73, 2010 de Bird, R., Hall, D. A., Moment'e F., et Reggiani F. "What corporate social activities are valued by the market ?" *Journal of Business Ethics*, 76(2), 189-206. 2007.

Lindblom C.K, "The implications of organizational legitimacy for corporate social performance and disclosure", *Critical Perspectives on Accounting Conference*, New York, p: 2, 1994.

Margolis J.D. & Walsh J.P., "Misery loves companies: whither social initiatives by business?", working paper, Harvard University, 2002.

Maignan I. et Ralston D., "Corporate social responsibility in Europe and the US", *Journal of International Business Studies*, 33, 3, 497-514 et *Management Review*. 22(3), 59-67, p: 1, 2002.

Mathews M.R. (1993). "Socially Responsible Accounting." London, Chapman p: 30-31

Matten, D. et Moon, J. (2008). "Implicit" and "explicit CSR: A conceptual framework for a comparative understanding of corporate social responsibility." *Academy of Management Review* 33(2), p: 406, 2008.

Marquis C., M. A. Glynn et G. F. Davis "Community Isomorphism and Corporate Social Action", *Academy of Management Review*, 32(3), p: 925-940, 2007.

Maxine Offredy et Peter Vickers "Developing a Healthcare Research Proposal: An Interactive Student Guide" p: 83, 2010, de Porter, S., Carter, "Common terms and concepts in research. In Cormack," D. (Ed.), *The Research Process in Nursing* (4th Ed.), Oxford, Blackwell Science, p: 17-28, 2000.

McWilliams A. et Siegel D., "Corporate Social Responsibility A Theory of the Firm Perspective." *Academy of Management Review*. 26(1) p: 117-127, 2001.

Meyer J.W. et Rowan B. "Institutionalized organisations: Formal structure as myth and ceremony." *The American Journal of Sociology* ; p : 340-363, 1977.

Neu D., H. Warsame et K. Pedwell, "Managing Public Impressions: Environmental Disclosures in Annual Reports", *Accounting, Organisations and Society*, Vol. 23, No. 3, p: 265, 1998.

Ofori, D.F., Nyuur R.B. et S-Darko, M.D., "Corporate social responsibility and financial performance: Fact or fiction?" A look at Ghanaian banks, 2014.

Persefoni Polychronidou, Evanthia Ioannidou, Anagnostis Kipourosa, Lambros Tsourgiannis et Georg Friedrich Simet., "Corporate Social Responsibility in Greek Banking Sector - An Empirical Research," *Procedia Economics and Finance*, 193 – 199, 2014.

Preston, L. et D. O'Bannon, the corporate social-financial performance relationship, *Business and Society*, 36: 4, 419-429, 1997.

Porter, M. E. et Kramer, M. R., "The Competitive Advantage of Corporate Philanthropy," *Harvard Business Review*, 2002.

Régis Bourbonnais, *Econométrie, cours et corrigés*, 9e édition, p : 249, 2015.

Suresh Cuganesan, Leanne Ward et James Guthrie, « Legitimacy Theory: A Story of Reporting Social and Environmental Matters within the Australian Food and Beverage Industry », July 5, 2007, Presented to the 5th Asian Pacific Interdisciplinary Research in Accounting (APIRA) Conference, 8-10 July 2007, Auckland, New Zealand p:8

Suchman, M. C., "Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches", *Academy of Management Journal*, Vol. 20, No. 3 p: 574, 1995.

Schoemaker M. et Jonker, J., "In Good Company: Reflections on the Changing Nature of the Contemporary Business Enterprise and its Embedded Value Systems" de Witte, M (eds.) "The Challenge of Organizing and Implementing Corporate Social Responsibility, Hampshire: Palgrave Macmillan", p: 51-62, 2006.

Shocker A.D. et Sethi S.P., "An approach to incorporating social preferences in developing corporate action", 1974.

Thomas Donaldson et Lee E. Preston "The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications", *The Academy of Management Review*, Vol. 20, No. 1, p: 65-91, 1995.

Uddin MU, Hassan MR et Tarique KM "Three Dimensional Aspects of Corporate Social Responsibility." *Daffodil International University Journal of Business and Economics* p: 200, 2008.

Van Beurden P., et Gössling, T. (2008). “The Worth of Values – A Literature Review on the Relation between Corporate Social and Financial Performance”, Journal of Business Ethics, p: 409.

Visser,W. “Corporate Citizenship in South Africa: A Review of Progress since Democracy”. Journal of Corporate Citizenship, 2006.

Waddock SA et Samuel BG, “The corporation social performance – financial performance Link”. Strategic. Management. J. 18 (4): p: 303-319, 1997.

**Annexes : Tableau n° 7 : La moyenne des dépenses en RSE, ROA et ROA**

ANNEES	SEMESTRES	LA MOYENNE DES DEPENSES EN RSE EN MILLIARD DE DH	LA MOYENNE DES ROA EN % (1 <sup>ère</sup> différence)	LA MOYENNE DES ROE EN % (1 <sup>ère</sup> différence)
2003	S2	0,68		
2004	S1	0,34	0,57	6,50
	S2	0,77	0,30	4,27
2005	S1	0,44	-0,48	-5,60
	S2	0,912	0,65	8,09
2006	S1	0,46	-0,26	-3,57
	S2	0,97	0,47	6,21
2007	S1	0,5	-0,44	-4,12
	S2	1,11	0,66	7,78
2008	S1	0,57	-0,65	-8,41
	S2	1,04	0,33	4,08
2009	S1	0,61	-0,40	-5,15
	S2	1,57	0,48	8,06
2010	S1	0,66	-0,46	-6,97
	S2	1,67	0,46	5,31
2011	S1	0,73	-0,49	-7,26
	S2	1,52	0,40	3,89
2012	S1	0,77	-0,43	-4,98
	S2	1,62	0,38	3,51
2013	S1	0,83	-0,41	-4,26
	S2	1,68	0,35	3,55
2014	S1	0,88	-0,35	-3,44
	S2	1,77	0,38	3,30
2015	S1	1,87	-0,39	-3,72
	S2	1,87	0,34	3,23
2016	S1	0,94	-0,27	-2,56
	S2	1,97	0,59	5,56

Source : Elaboré par l'auteur